

L'Enseignement Moral et Civique au CRPE

« Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité. Par son organisation et ses méthodes, comme par la formation des maîtres qui y enseignent, il favorise la coopération entre les élèves. », Article 1 du code de l'éducation (extrait)

Ainsi, l'Enseignement Moral et Civique (EMC) répond à la mission première de l'école de former un citoyen éclairé. Il poursuit 3 finalités (Respecter autrui, Acquérir et partager les valeurs de la république, Construire une culture civique) et s'articule autour de quatre domaines (la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement).

Bien que l'EMC bénéficie d'un horaire dédié dans l'enseignement primaire et au collège, il s'appuie sur les autres disciplines dans une démarche pluridisciplinaire et transversale. Il est progressif d'un cycle à l'autre et fait l'objet d'une évaluation. Il ne s'agit pas de faire une « leçon » théorique, mais, à partir de compétences, de connaissances et de valeurs, de faire évoluer les représentations et les comportements des élèves en leur faisant vivre ou analyser des situations de coopération, de vie collective, d'autonomie et d'initiative.

Qui peut choisir cette option ?

Tous les étudiants peuvent choisir cette option. Le caractère transversal et interdisciplinaire de l'EMC invite chacun à faire le choix d'un dossier en lien avec des appétences disciplinaires plus particulières.

Choisir l'option EMC suppose un intérêt pour les finalités sociales et civiques de l'école, pour des démarches de projets interdisciplinaires, et pour des formes de travail scolaire innovantes qui engagent la responsabilisation des élèves, le respect des familles, et une stricte déontologie de l'enseignant.

Pourquoi choisir cette option au CRPE ?

En choisissant cette option, vous pourrez développer votre conscience des enjeux de l'école pour la société à venir, et de votre responsabilité dans le futur engagement civique et moral des élèves. Vous vous familiariserez avec les programmes et des modalités innovantes d'apprentissage et de vie quotidienne à l'école.

Cette option doit vous permettre de :

- **maitriser les enjeux et les finalités** de l'enseignement moral et civique
- **connaître les programmes de l'EMC** et **être capable de les remobiliser** dans des situations professionnelles concrètes
- **comprendre la démarche de l'épreuve orale et réaliser un dossier conforme aux attentes du concours**

L'option EMC s'appuiera sur les nouveaux programmes de 2018 et tâchera de les mettre en perspective par rapport aux enjeux du système éducatif et du rôle de l'enseignant. La formation proposera des situations d'apprentissages variées : jeux de rôle, mises en situation, enseignement magistral, aide à la rédaction du dossier, pratique du débat réglé, entraînement à oral du concours...

Exemples de thématiques :

Égalité filles/garçons
Le développement durable
Accueillir et exprimer ses émotions
La coopération/vivre avec les autres
La république (valeurs, symboles...)

La règle et le droit,
La construction de l'esprit critique,
Le respect des différences et ses atteintes
(racisme, sexisme, homophobie, handicap,
harcèlement...),
L'engagement